



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance ordinaire du
lundi 17 janvier 2022, à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Tenue des séances sans la présence du public
- 1.4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 et des séances extraordinaires du 15 décembre 2021, du 20 décembre 2021, à 19 h et du 20 décembre 2021, à 19 h 30
- 1.5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 810-2022, concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil municipal et abrogeant le règlement 767-2018

2. Administration générale

- 2.1. Approbation des comptes à payer et payés
- 2.2. Office municipal d'habitation de Saint-Ambroise-de-Kildare – Approbation du budget 2022
- 2.3. Nomination d'un représentant au conseil d'administration de l'Office d'habitation *Au cœur de chez nous*

3. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 3.1. Avis de motion – Règlement 811-2022, modifiant le règlement de zonage 390-1991, ayant pour effet de modifier l'article 17.2 sur les pénalités
- 3.2. Adoption du projet de règlement 811-2022
- 3.3. Avis de motion – Règlement 812-2022, modifiant le règlement de lotissement 391-1991, ayant pour effet de modifier l'article 8.2 sur les pénalités
- 3.4. Adoption du projet de règlement 812-2022
- 3.5. Avis de motion – Règlement 813-2022, modifiant le règlement de construction 392-1991, ayant pour effet de modifier l'article 8.2 sur les pénalités
- 3.6. Adoption du projet de règlement 813-2022
- 3.7. Avis de motion – Règlement 814-2022, modifiant le règlement de permis et certificats 393-1991, ayant pour effet de modifier l'article 13.2 sur les pénalités
- 3.8. Adoption du projet de règlement 814-2022
- 3.9. Adoption du Premier projet de règlement 815-2022, modifiant le règlement de zonage 390-1991, ayant pour effet de modifier les usages permis dans la zone 1-R-20 afin de permettre seulement les habitations unifamiliales
- 3.10. Adoption du Premier projet de règlement 816-2022, modifiant le règlement de zonage 390-1991, ayant pour effet de permettre, sous certaines conditions, les projets intégrés résidentiels dans les zones 1-C-22 et 2-C-11
- 3.11. Avis de motion – Règlement 817-2022, modifiant le règlement 799-2021, sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), ayant pour effet d'ajouter les zones 1-C-22 et 2-C-11
- 3.12. Adoption du projet de règlement 817-2022
- 3.13. Adoption du Premier projet de règlement 818-2022, modifiant le règlement de zonage 390-1991, ayant pour effet de modifier les usages permis dans les zones 1-I-18-1 et 2-C-08
- 3.14. Adoption du Premier projet de règlement 819-2022, modifiant le règlement de zonage 390-1991, ayant pour effet de modifier les usages permis dans les zones 1-C-13, 1-C-14, 1-C-16, 1-C-17, 1-C-19, 1-I-18-2, 2-C-07 et 2-C-09

4. Loisirs et Culture

- 4.1. Coordonnatrice de la bibliothèque – Modification au contrat de travail
- 4.2. Prolongement de la piste cyclable – Étude environnementale de phase 1 – Octroi du contrat

5. Voirie

- 5.1. Conception des plans et devis pour la réfection de 8 voies de circulation et le remplacement d'une conduite d'aqueduc ainsi que la surveillance des travaux dans le cadre de la TECQ 2019-2023 – Appel d'offres

6. VARIA

7. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 7 février 2022, à 19 h 30**